

CSR-BN SA

Centre Sportif Régional

b'igné-nau SA



Photo © M. Duperré

RAPPORTS DE GESTION 2019-2020 / 2021



SOMMAIRE

Organes de gestion et de contrôle	4
Conseil d'administration	4
Communes actionnaires, siège social, secrétariat	4
Message du président	5
Exploitation 2019 - 2020	6
Rapport d'activité	6
Comptes et rapport de l'organe de révision	8
Exploitation 2021	12
Rapport d'activité	12
Comptes et rapport de l'organe de révision	13
Adoption des rapports	17
L'inauguration en images	18



Organes de gestion et de contrôle

Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021

PRÉSIDENT

M. François Payot, Syndic, Grandson

VICE-PRÉSIDENT

M. Frédéric Piguet, Syndic, Bonvillars

MEMBRES

M. Stefano Ampezzan, Municipal, Champagne
M. Cyril Buffat, Municipal, Valeyres-sous-Montagny
M. Francesco Di Franco, Municipal, Grandson
M. François Julia, Municipal, Onnens
M. Stéphane Silvani, Syndic, Mutrux, représentant
de l'ASIGE, remplacé en septembre 2020 par Mme
Martine Dell'Orefice, Municipale, Tévenon

Conseil d'administration dès le 1^{er} juillet 2021

PRÉSIDENT

M. Francesco Di Franco, Municipal, Grandson

VICE-PRÉSIDENT

M. Frédéric Piguet, Syndic, Bonvillars

MEMBRES

M. Stefano Ampezzan, Municipal, Champagne
M. Cyril Buffat, Syndic, Valeyres-sous-Montagny
Mme Aude Forand, Syndique, Tévenon
M. Evelyne Perrinjaquet, Municipale, Grandson
M. David Romero, Municipal, Concise, représentant
de l'ASIGE

Communes actionnaires



Bonvillars



Giez



Provence



Champagne



Grandson



Tévenon



Concise (depuis le 1.07.2021)



Mutrux



Valeyres-sous-Montagny



Corcelles-près-Concise



Novalles



Vugelles-la-Mothe



Fiez



Onnens



Fontaines



Orges

Siège social: CSR-BN SA, rue Basse 57, 1422 Grandson

Administration: Mme Isabelle Thiémard

Organe de révision: OFICO Fiduciaire SA, Lausanne

Message du Président

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Vingt-deux mois après la pose de la première pierre, le 3 octobre 2018, l'exploitation du CSR-BN a pu débuter le 1^{er} juillet 2020, avec, il faut le dire, 5 mois de retard, principalement dû au confinement.

Après CHF 17 millions d'investissement, dont CHF 5 millions financés par la Commune de Grandson, le soutien du Canton et du Fond du sport, mais surtout grâce au cautionnement des 16 communes actionnaires, l'ASIGE (*Association Scolaire Intercommunale de Grandson et Environs*) et la FAdEGE (*Fondation d'Accueil des Enfants de Grandson et Environs*), soit les plus grands clients du CSR-BN, ont pu prendre possession des locaux pour la rentrée scolaire d'août 2020.

Début d'exploitation chaotique

L'exploitation du CSR-BN a débuté avec plusieurs mois de retard pour les raisons invoquées plus haut. Mais les complications ne se sont pas limitées à ce point non négligeable. Le décès de mon collègue Dominique Willer, qui était en charge de l'organisation de l'inauguration, puis, notre secrétaire qui a dû s'absenter durant plusieurs mois pour des raisons de santé ont considérablement perturbé la gestion du CSR-BN SA et du centre sportif.

La fin de législature 2021 a également conduit le Conseil d'Administration (CA) à nommer un nouveau président ainsi que de nouveaux membres, avec pour conséquence une nouvelle inscription au Registre du Commerce. Une procédure mal comprise par de nombreuses administrations communales qui ont peiné à renvoyer leur autorisation originale, par courrier postal et signée. Et après quelques incompréhensions avec le notaire, il aura fallu 8 mois pour finalement y arriver.

Un rapport de gestion pour deux exercices

Ceci n'excuse pas cela, mais c'est la raison pour laquelle le CA a opté pour vous présenter, chers actionnaires, un rapport de gestion qui englobe deux exercices. Le premier de 18 mois, soit du 1^{er} juillet 2019 au 30 décembre 2020. Et le deuxième pour l'année civile 2021.

Ce rapport de gestion n'est pas aussi complet que le CA l'aurait souhaité, car ces deux premiers exercices ne sont pas le reflet d'un exercice normal, même si financièrement, les comptes bouclent avec des chiffres noirs. Nous en tiendrons compte pour notre prochain rapport afin qu'il soit encore plus complet.

Durant ces deux exercices, le CA a siégé à de nombreuses reprises afin d'assumer une bonne gestion opérationnelle de l'organisation. De l'établissement de la grille tarifaire, aux conventions pour les utilisateurs, de l'aménagement extérieur, au traitement des différentes demandes particulières... le travail était soutenu et varié. Il a fallu aussi structurer le CA et créer des groupes de travail pour ménager les membres du Conseil, même si tous étaient disponibles et très impliqués.

Inauguration

Fier de cette réalisation, le CA a organisé l'inauguration officielle comprenant des portes-ouvertes et des activités sportives du 11 au 13 septembre 2020.

Cette manifestation a débuté par une partie officielle sur l'esplanade du CSR-BN à laquelle a notamment participé le conseiller d'État Philippe Leuba. Toutes les communes actionnaires et leur population ainsi que de nombreuses sociétés sportives ont pu découvrir, tester et participer à différentes activités.

Aujourd'hui, le taux d'occupation dépasse nos espérances. En effet, des camps sportifs occupent les périodes de vacances scolaires et durant les fins de journée et les week-end, les sociétés sportives exploitent toutes les tranches horaires possibles. Le succès est donc au rendez-vous, même s'il reste encore du travail. Je remercie les membres du CA pour leur soutien et toutes les Communes actionnaires qui ont cru à ce projet.

*Pour le Conseil d'administration
Francesco Di Franco, Président du CA*



Rapport d'activité du Conseil d'administration

1^{er} exercice 2019-2020

Depuis la constitution de la société, le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni à 15 reprises.

Le CA a repris la gestion de la fin des travaux de construction initiés par la commune de Grandson et supervisés par le BAMO M. Ziad Kazan. La reprise des bâtiments avec HRS fut consolidée en avril 2020. La réalisation des achats de matériel, la mise en place des infrastructures, les instructions aux utilisateurs et locataires furent établies avec l'appui du Service des Bâtiments de la commune de Grandson. Au début, avec le concours de M. Olivier Guilloud, responsable du service, puis M. Stéphane Silvani qui lui succéda dès août 2020.

La construction du bâtiment multi-usages (Borné Nau D), jouxtant le terrain du CSR-BN, nécessite une coordination importante des travaux. Il fut nécessaire de collaborer étroitement à la mise en place des infrastructures tant routières, piétonnes que souterraines.

La finalisation des travaux fut conclue par la pose du revêtement final des cheminements et routes en juillet 2021.

En septembre 2020, l'inauguration des installations en présence du Conseiller d'État M Philippe Leuba a réuni sur 2 jours toutes les personnes engagées dans ce magnifique centre sportif. Les journées portes ouvertes ont accueilli de nombreux visiteurs. Un programme très vivant fut proposé par les sociétés utilisatrices de la région. Nous les en remercions encore vivement ainsi que le comité d'organisation sous la conduite de notre regretté collègue M. Dominique Willer, relayé par MM. Francesco Di Franco et Yves Yersin.

L'occupation des salles fut largement perturbée par la COVID, ce qui entraîna peu de locations hors périodes scolaires. Seules les sociétés comprenant des enfants purent assez régulièrement s'y entraîner.

Pour permettre une mise en route complète du centre, le CA a dû se réunir beaucoup plus souvent que prévu.

Les principaux sujets abordés furent :

- Élaboration des règlements de fonctionnement de la SA
- Établissement des tarifs de location
- Élaboration des conventions avec la commune de Grandson réglant les problématiques et tarifs pour le suivi administratif, la gestion financière et la conciergerie et entretien des installations
- Choix d'un logo de la SA et d'une signalétique

PROGRAMME

Programme détaillé sur www.grandson.ch !

Vendredi 11 septembre

17h Partie officielle (sur invitation)
20h Tournoi de pétanque « triplette »*
30.-/équipe de 3 pers. Inscription tardive possible sur place (19h-19h45)

Samedi 12 septembre

10h - 17h Sport pour tous, démonstrations, matchs d'exhibition et initiations
10h Conférence-débat « La polyvalence au service de la performance »
11h - 12h15 Derby de football régional des 3 équipes de « Senior +30 »
19h Tournoi de volley mixte en salle*
40.-/équipe de 4 pers. (min. 1 femme)

Dimanche 13 septembre

9h - 17h salle: championnat Swiss Kin-Ball;
extérieur: animations, initiations et jeux multisports, tournoi de football Juniors

*ouvert à tous, sur inscription:
gael.dupuis@outlook.com
ou 079 486 63 26

avec la participation exclusive de
B. Brocard, V. Diogo,
A. Flückiger,
L. Fonseca, S. Gigon,
S. Margairaz et
A. Rochat !

Restauration
chaude
(grillades, menus
à thème...),
boissons locales
et régionales

sur toutes les installations et bâtiments

- Conventions de location et utilisation par l'ASIGE, la FAdEGE et la commune de Grandson
- Contrats de location pour les sociétés utilisatrices des installations
- Système de location (Gelore) pour les réservations des salles de sport, restaurant, salle de musculation et salle de théorie
- Suivi financier de la fin des travaux
- Établissement et suivi du premier budget de fonctionnement
- Établissement des comptes du premier exercice
- Recherche de financements et consolidation des emprunts de 2 tranches de 5 millions

Photo © M. Dupirex

- Sollicitations de soutiens financiers au canton, Fonds du sport et Fonds pour le programme cantonal sports et santé
- Contrats d'entretien et de maintenance des installations
- Contrats d'assurances

Sur le plan financier, les prévisions actuelles du budget de construction et l'équipement du centre sont respectés. Un léger solde positif peut en résulter diminuant potentiellement d'autant les coûts à charge des communes à long terme.

Au 31 décembre 2020, 3 communes n'ont pas encore adhéré. En conséquence, la partie du financement correspondant à l'apport de leur contribution au capital social de la SA devra éventuellement être emprunté. Une autre conséquence est que le CA a dû adopter une règle permettant d'encaisser une contribution différenciée selon la provenance des enfants tant de l'ASIGE que de la FAdEGE.

Dès que toutes les communes seront membres, ce qui est à souhaiter pour la région, une baisse de la contribution par habitant pourra être réalisée, et ainsi simplifier le budget de fonctionnement.

Pour le budget de fonctionnement, pratiquement une année a été nécessaire pour en saisir toutes les composantes. Un programme spécifique a été acquis et un plan comptable réalisé par la boursière communale. Il y a en effet un certain nombre de règles qui sont spécifiques à une SA et qui ne peuvent être reprises du système comptable communal ordinaire.

Sur le plan fiscal, afin d'obtenir l'exonération, une proposition de légère modification des statuts sera présentée. Cela permettra également de présenter une demande d'exonération des droits de mutation. Après de multiples échanges avec les autorités fiscales chargées des personnes morales, un arrangement a pu être conclu dans ce sens. L'AG de juin permettra d'adopter ces textes.

En fin de ce rapport, il est à souligner l'effort consenti tant par les membres du CA que par les chefs de service de la commune de Grandson. Si le service des bâtiments s'y est attelé dès le début des travaux

par ses responsables comme mentionné précédemment, d'autres ont participé à la suite de la réalisation de cette belle aventure.

En effet, tant le Secrétaire Municipal M. Eric Beauverd que Mme Dominique Léglise pour les finances ont consacré une part importante de leur temps à trouver les bonnes formes d'administration et poser le cadre de l'infrastructure informatique de la SA. Ils ont été accompagnés pour l'administration du CA par la secrétaire Mme Isabelle Thiémard. Celle-ci a fourni de nombreuses heures même hors horaire de travail ordinaire.

En conclusion: la SA, mise en place par les communes de la région, a permis d'offrir aux écoles secondaires de l'ASIGE des installations à la hauteur de leurs attentes et des normes cantonales. Les structures d'accueil sont maintenant dotées des infrastructures indispensables et de qualité pour offrir des repas et un lieu pour manger dans le cadre de l'horaire continu voulu par les Vaudois.

Les sociétés de la région bénéficient d'infrastructures sportives et d'accueil de manifestations qui permettent d'envisager de nombreuses nouvelles activités.



*Pour le Conseil d'Administration
François Payot, Président*

Comptes et rapport de l'organe de révision

1^{er} exercice 2019-2020

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT au Conseil d'Administration de Centre Sportif Régional de Borné-Nau SA, à Grandson

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Centre sportif régional de Borné-Nau SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à Centre sportif régional de Borné-Nau SA, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du sys-

tème de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 21 mai 2021

OFICO
Fiduciaire SA


Grégoire André
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Roberto Francioli
Expert-réviseur agréé

Annexes: Comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Bilan au 31 décembre (1 ^{er} exercice comptable)	2020
	CHF
Actif	
Banque c/c	307'293.90
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	307'293.90
Débiteurs-clients	5'192.00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	5'192.00
Charges payées d'avance	7'083.25
Produits à encaisser	66'523.65
Actifs de régularisation	73'606.90
Actif circulant	386'092.80
Machines et appareils	57'200.00
Equipement d'exploitation "sports"	78'300.00
Mobilier et agencement	90'000.00
Logo et signalétique	52'200.00
Immobilisations corporelles meubles	277'700.00
Coût de construction centre sportif	11'300'526.56
./. Amortissements et corrections de valeur du centre sportif	-44'526.56
Immobilisations corporelles immeubles	11'256'000.00
Actif immobilisé	11'533'700.00
Total de l'actif	11'919'792.80

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

 Bilan au 31 décembre
 (1er exercice comptable)

2020

	CHF
Passif	
Créanciers-fournisseurs	145'964.05
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	145'964.05
Emprunt à court terme Rentes Genevoises	5'000'000.00
Emprunt BCV, part remboursable dans les 12 mois	168'000.00
Dettes à court terme portant intérêts	5'168'000.00
Créanciers-actionnaires c/c	100.85
Emprunt Etat de Vaud, part remboursable dans les 12 mois	40'000.00
Autres dettes à court terme	40'100.85
Charges à payer	25'158.20
Passifs de régularisation	25'158.20
Capitaux étrangers à court terme	5'379'223.10
Emprunt BCV	4'748'000.00
Dettes à long terme portant intérêts	4'748'000.00
Emprunt Etat de Vaud	960'000.00
Autres dettes à long terme	960'000.00
Capitaux étrangers à long terme	5'708'000.00
Capitaux étrangers	11'087'223.10
Capital-actions	830'400.00
Bénéfice de l'exercice	2'169.70
Capitaux propres	832'569.70
Total du passif	11'919'792.80

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Compte de résultat de l'exercice **2020**
 (pour la période allant du 11 octobre 2019 au 31 décembre 2020) (439 jours)

	CHF
Exploitation	
Participation ASIGE	307'622.20
Participation RADEGE	31'343.05
Part forfaitaire par habitant	8'750.00
Participation Commune de Grandson	29'166.65
Autres produits	18'021.15
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	394'903.05
Conciergerie	-30'015.00
Entretien des locaux	-27'322.15
Entretien des machines et du matériel	-10'341.48
Contrats de maintenance	-4'556.85
Charges d'énergie	-64'760.65
Assurances de choses et taxes diverses	-17'739.15
Charges d'administration	-42'569.65
Honoraires juridiques et comptables	-23'510.50
Charges du conseil d'administration	-11'590.00
Charges de fondation	-15'941.80
Charges informatiques	-5'140.85
Charges d'inauguration	-15'433.03
Autres charges d'exploitation	-268'921.11
Bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	125'981.94

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Compte de résultat de l'exercice **2020**
 (pour la période allant du 11 octobre 2019 au 31 décembre 2020) (439 jours)

	CHF
Bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	125'981.94
Amortissement machines et matériel	-14'497.04
Amortissement équipement d'exploitation "sports"	-8'612.21
Amortissement mobilier et agencement	-10'402.35
Amortissement logo et signalétique	-6'471.55
Amortissement construction centre sportif	-44'526.56
Amortissements et corrections de valeurs	-84'509.71
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	41'472.23
Produits financiers	1'972.23
Intérêts débiteurs	-28'113.87
Charges de cautionnement	-8'750.00
Charges bancaires	-2'911.09
Résultat financier	-37'802.73
Bénéfice de l'exercice avant impôts (EBT)	3'669.50
Impôts directs	-1'499.80
Bénéfice de l'exercice	2'169.70

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre

2020

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Nombre de collaborateurs

La moyenne annuelle des emplois à plein-temps n'est pas supérieure

à 10

Autres informations

La Commune de Grandson est caution solidaire à concurrence de CHF 5'000'000.00 afin de garantir l'emprunt auprès de la BCV.

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Emploi du bénéfice disponible au 31 décembre

2020

Proposition du Conseil d'administration

CHF

Report de l'exercice précédent	0.00
Bénéfice de l'exercice	2'169.70
Bénéfice disponible au 31 décembre	2'169.70

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	2'000.00
Dividende	0.00
Total des attributions	2'000.00

Report à compte à nouveau

169.70

Rapport d'activité du Conseil d'administration

2^{ème} exercice 2021

Durant l'année civile 2021, le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni à 9 reprises.

A l'ordre du jour de ces séances, l'exploitation du CSR-BN a mis en lumière différents points d'adaptation, notamment, des travaux à entreprendre ainsi que des achats et des investissements à effectuer.

Au vu de la charge du travail, le CA a décidé de se structurer en constituant 3 nouvelles commissions:

- La Commission de tarification pour traiter des contrats et des locations spécifiques, ainsi que des tarifs (4 personnes)
- La Commission d'exploitation pour traiter les problèmes d'entretien, de maintenance et des équipements (3 personnes)
- La Commission de suivi financier pour traiter du budget et des comptes (3 personnes)

A titre préventif, mais surtout pour mettre fin aux actes de vandalisme et au tapage nocturne, la Commune et l'ASIGE ont mis en place d'un système de vidéosurveillance autour et aux abords des installations sportives. Depuis sa mise en service en août 2021, les dégâts au bâtiment et aux infrastructures extérieures ont cessé.

La pose du revêtement final des cheminements et du chemin Clos Samuel a été finalisée en juillet 2021. La construction du bâtiment multi-usages (Borné Nau D) jouxtant le terrain du CSR-BN, a pris fin à temps pour la rentrée scolaire 2021. Le CA peut donc enfin procéder à l'instrumentation de l'acte constitutif du DDP avec la commune de Grandson.

Une assemblée des actionnaires a été convoquée le 22 juin 2021. Les sujets principaux évoqués ont été les suivants:

- La présentation et l'adoption du rapport d'activités 2019-20
- Les comptes de l'exercice
- La modification des statuts pour l'exonération fiscale (art. 2, 5ter, 7, 8, 9 et 29) et
- La constitution du CA, législature 2021-2026.

Les principaux points réglés ou en phase d'être réglés :

- Réglage des ouvrants
- Problèmes avec les stores
- Vitrages brisés (vandalisme et autre problème technique des stores)
- Revêtement phonique interne des salles pas adapté (trop fragile)
- Fixations des portes de garages et des portes des salles pas adaptées (trop fragiles), de même que pour les encadrements de portes
- Problème d'humidité dans le local matériel extérieur
- Suivi financier de la fin des travaux
- Établissement et suivi du premier budget de fonctionnement
- Installation d'une borne rétractable et de barrières pour régler le trafic.

Différents contrats établis :

Divers contrats annuels (année scolaire) ont été conclus avec la FSG Grandson ainsi qu'avec une dizaine de sociétés telles que volleyball, kinball, uni-hockey, etc.

Divers contrats périodiques ou ponctuels, tels que :

- Diverses sociétés de gymnastique
- Divers clubs de football durant la pause hivernale
- Tennis
- Plusieurs sociétés sportives et associations
- Des privés
- Plusieurs camps d'été

*Pour le Conseil d'Administration
Francesco Di Franco, Président*

Comptes et rapport de l'organe de révision

2^{ème} exercice 2021

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT au Conseil d'Administration de Centre Sportif Régional de Borné-Nau SA, à Grandson

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Centre sportif régional de Borné-Nau SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à Centre sportif régional de Borné-Nau SA, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

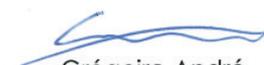
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du sys-

tème de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 5 septembre 2022

OFICO
Fiduciaire SA


Grégoire André
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Roberto Francioli
Expert-réviseur agréé

Annexes: Comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Bilan au 31 décembre	2021	2020
	CHF	CHF
Actif		
Banque c/c	325 630.86	307 293.90
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	325 630.86	307 293.90
Débiteurs-clients	101 014.65	5 192.00
./. Provision pour pertes sur débiteurs	-1 288.00	0.00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	99 726.65	5 192.00
Charges payées d'avance	7 067.05	7 083.25
Produits à encaisser	493.05	66 523.65
Actifs de régularisation	7 560.10	73 606.90
Actif circulant	432 917.61	386 092.80
Machines et appareils	67 500.00	57 200.00
Equipement d'exploitation "sports"	103 200.00	78 300.00
Mobilier et agencement	91 200.00	90 000.00
Logo et signalétique	46 400.00	52 200.00
Immobilisations corporelles meubles	308 300.00	277 700.00
Coût de construction centre sportif	11 596 530.41	11 300 526.56
./. Amortissements cumulés du centre sportif	-443 530.41	-44 526.56
Immobilisations corporelles immeubles	11 153 000.00	11 256 000.00
Actif immobilisé	11 461 300.00	11 533 700.00
Total de l'actif	11 894 217.61	11 919 792.80

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Bilan au 31 décembre	2021	2020
	CHF	CHF
Passif		
Créanciers-fournisseurs	219 002.40	145 964.05
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	219 002.40	145 964.05
Emprunt à court terme Rentes Genevoises	0.00	5 000 000.00
Emprunts BCV, parts remboursables dans les 12 mois	336 000.00	168 000.00
Dettes à court terme portant intérêts	336 000.00	5 168 000.00
Créanciers-actionnaires c/c	100.85	100.85
Emprunt Etat de Vaud, part remboursable dans les 12 mois	40 000.00	40 000.00
Autres dettes à court terme	40 100.85	40 100.85
Charges à payer	63 861.80	25 158.20
Passifs de régularisation	63 861.80	25 158.20
Capitaux étrangers à court terme	658 965.05	5 379 223.10
Emprunt BCV - 2020/2035	4 580 000.00	4 748 000.00
Emprunt BCV - 2021/2031	4 790 000.00	0.00
Dettes à long terme portant intérêts	9 370 000.00	4 748 000.00
Emprunt Etat de Vaud	920 000.00	960 000.00
Autres dettes à long terme	920 000.00	960 000.00
Capitaux étrangers à long terme	10 290 000.00	5 708 000.00
Capitaux étrangers	10 948 965.05	11 087 223.10
Capital-actions	916 200.00	830 400.00
Réserve légale issue du bénéfice	2 000.00	0.00
Bénéfice reporté	169.70	0.00
Bénéfice de l'exercice	26 882.86	2 169.70
Capitaux propres	945 252.56	832 569.70
Total du passif	11 894 217.61	11 919 792.80

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Compte de résultat de l'exercice	2021 (365 jours)	2020 (439 jours)
	CHF	CHF
Exploitation		
Participation ASIGE	738 300.00	307 622.20
Participation RADEGE	74 000.00	31 343.05
Part forfaitaire par habitant	21 000.00	8 750.00
Participation Commune de Grandson	70 000.00	29 166.65
Autres produits	25 852.35	18 021.15
Variation provision pour pertes sur débiteurs	-1 288.00	0.00
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	927 864.35	394 903.05
Conciergerie	-112 956.75	-30 015.00
Entretien des locaux	-59 834.55	-27 322.15
Entretien des machines et du matériel	-1 030.65	-10 341.48
Contrats de maintenance	-15 328.95	-4 556.85
Charges d'énergie	-120 871.35	-64 760.65
Assurances de choses et taxes diverses	-17 599.95	-17 739.15
Charges d'administration	-27 041.95	-42 569.65
Honoraires juridiques et comptables	-27 527.30	-23 510.50
Charges du conseil d'administration	0.00	-11 590.00
Charges de fondation	0.00	-15 941.80
Charges informatiques	-4 454.80	-5 140.85
Charges d'inauguration	-1 258.45	-15 433.03
Autres charges d'exploitation	-387 904.70	-268 921.11
Bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	539 959.65	125 981.94

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Compte de résultat de l'exercice	2021 (365 jours)	2020 (439 jours)
	CHF	CHF
Bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	539 959.65	125 981.94
Amortissement machines et matériel	-22 638.20	-14 497.04
Amortissement équipement d'exploitation "sports"	-13 021.80	-8 612.21
Amortissement mobilier et agencement	-11 092.80	-10 402.35
Amortissement logo et signalétique	-5 800.00	-6 471.55
Amortissement construction centre sportif	-399 003.85	-44 526.56
Amortissements et corrections de valeurs	-451 556.65	-84 509.71
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	88 403.00	41 472.23
Produits financiers	0.00	1 972.23
Intérêts débiteurs	-41 905.19	-28 113.87
Charges de cautionnement	-21 000.00	-8 750.00
Charges bancaires	-114.75	-2 911.09
Résultat financier	-63 019.94	-37 802.73
Bénéfice de l'exercice avant impôts (EBT)	25 383.06	3 669.50
Impôts directs	1 499.80	-1 499.80
Bénéfice de l'exercice	26 882.86	2 169.70

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre

2021

2020

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Nombre de collaborateurs

La moyenne annuelle des emplois à plein-temps n'est pas supérieure à 10 à 10

Fiscalité

Selon la correspondance de l'ACI du 27 juillet 2021, la société est exonérée de l'impôt sur le bénéfice et le capital. La distribution de dividende est exclue (art. 28 des statuts et correspondance de l'ACI).

Autres informations

La Commune de Grandson est caution solidaire à concurrence de CHF 5'000'000.00 afin de garantir l'emprunt 2020/2035 auprès de la BCV.

Les autres communes sont cautions solidaires à concurrence de CHF 5'950'000.00 afin de garantir l'emprunt 2021/2031 auprès de la BCV.

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Emploi du bénéfice disponible au 31 décembre

2021

2020

	CHF	CHF
Proposition du Conseil d'administration		
Report de l'exercice précédent	169.70	0.00
Bénéfice de l'exercice	26 882.86	2 169.70
Bénéfice disponible au 31 décembre	27 052.56	2 169.70
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	2 000.00	2 000.00
Dividende	0.00	0.00
Total des attributions	2 000.00	2 000.00
Report à compte à nouveau	25 052.56	169.70

Adoption des rapports

En conclusion de ces rapports sur la gestion 2019-2020 et 2021, le Conseil d'administration vous propose de prendre l'arrêté suivant:

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CSR-BN SA

vu les rapports du Conseil d'administration du CSR-BN SA, entendu le rapport de l'organe de révision, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide:

Article 1 : d'adopter la gestion de la période 2019-2020;

Article 2 : d'adopter la gestion de la période 2021;

Article 3: de donner décharge au Conseil d'administration de sa gestion de la période 2019-2020;

Article 4: de donner décharge au Conseil d'administration de sa gestion de l'année 2021.

Au nom du Conseil d'administration de la
Société anonyme Centre sportif régional de Borné-Nau SA (CSR-BN SA)

Le Président



Francesco Di Franco

Le Vice-Président



Frédéric Piguet

L'inauguration en images



Francesco Di Franco, président du comité d'organisation.



Yves Yersin a apporté un grand soutien à l'organisation de la manifestation.



Le coupé de ruban avec au centre, la marraine Clémence Polier, à gauche, le Conseiller d'État Philippe Leuba et à droite, l'ancien président du CSR-BN SA, François Payot.





b'rné-nau